



Tabac

N°02
26/04/2017



Animatrice filière

Séverine BOURDA
FREDON Aquitaine
s.bourda@fredon-aquitaine.org

Suppléance :
Kadiatou KANE
ARVALIS
K.KANE@arvalis.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
/ Occitanie / Rhône-Alpes-
Auvergne Tabac N°X du
JJ/MM/2017 »*



Bulletin disponible sur les sites : bsv.na.chambagri.fr www.mp.chambagri.fr et
sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :
Nouvelle-Aquitaine : [Formulaire d'abonnement au BSV](#)
Midi-Pyrénées : www.bsv.mp.chambagri.fr

Ce qu'il faut retenir

Stade de la culture : stade 8 feuilles en majorité. Les faucillages ont débuté et se poursuivent cette semaine.

Observations parasitaires

- **Botrytis** : rares symptômes observés.
- **Pythium et Olpidium** : faibles dégâts observés.
- **Limaces** : quelques dégâts repérés, mais restent faibles.
- **Réseau de piégeage** : *A. segetum* piégés.

Autres

- **Froid** : les plants ont subi les gelées dans certaines zones.

Les plants de tabac sont globalement **sains** avec **peu de problèmes sanitaires**.

Stade de la culture

Semis de référence

Les semis de référence ont un stade moyen de **8 feuilles** (BBCH 1080). Les faucillages sont en cours (1 à 3, voire 5 selon les zones).

Le stade 8 feuilles vraies – 1^{er} faucillage est atteint à :

- Ste Livrade sur Lot (47)
- Aigre (16)
- Amuré (79)
- Saint Palais de Phiolin (17)
- Saint Pierre d'Eyraud (24)
- Tartas (40)
- Puch d'Agenais (47)
- Loupiac de La Réole (33)

Quelques semis présentent un léger retard :

- Stade 6 feuilles à St Ignat (63)
- Stade 4 feuilles (BBCH 1040) à Aussevielle (64)

Le développement des plants dépend de la date de semis mais aussi des conditions climatiques. Les tabacs présentent une légère avance par rapport à l'année dernière. Les premières plantations auront lieu aux alentours de fin avril pour les plus précoces.



Tabac faucillé, prêt à planter
Photo : P. Charbonnier, Tabac Garonne Adour



Tabac faucillé
Photo : J. Rérat, Tabac Garonne Adour

Semis tour de plaine

Le stade moyen observé sur les semis tour de plaine est également le stade **8 feuilles** (BBCH 1080) : Guinarthe-Parentis (40), Sénestis (47), Ruffec (16), et Saint Sylvestre sur Lot (47).

Dans les zones de Cognac (17) et Bergerac (24), les semis présentent un léger retard et sont au stade 4 feuilles (BBCH 1040). Dans la zone de Thuret (63), les stades sont assez hétérogènes, allant du stade croix (BBCH 1020) au stade 8 feuilles (BBCH 1080).



Burley prêt à planter
Photos : D. Saurel, Midi Tabac

Observations parasitaires

Les observations ont été réalisées sur une surface de 824 ha.

Maladies

- Botrytis

Quelques symptômes de botrytis sont repérés dans les zones de Thuret (63), Guinarthe-Parentis (40) et dans la Vallée du Lot (12) sur 6 ha.

De façon générale, peu de symptômes sont observés sur les semis de référence ou tours de plaine.

Evaluation du risque :

Le semis est un stade à risque pour le développement du botrytis. Appliquer les mesures prophylactiques et observer attentivement vos semis.

Conditions favorables au développement du champignon

- Les ambiances humides. Une humidité relative avoisinant 95%.
- Des températures comprises entre 17 et 23°C.
- Périodes pluvieuses.

Mesures prophylactiques contre le botrytis en pépinière :

- Température maximum de 30°C avec une hygrométrie inférieure à 60%.
- Maintenir une bonne oxygénation de la solution nutritive.
- Aérer la serre de manière importante.
- Retirer les films de protection (de type P17) qui diminuent la lumière et augmentent l'humidité.
- Refaire le niveau d'eau régulièrement afin de maintenir les plateaux en position haute.
- Lors des faucillages, supprimer tous les déchets de feuilles qui favorisent la maladie.
- Éliminer rapidement tous les plants atteints sur lesquels le champignon sporule abondamment.
- Éviter les excès ou les carences de la fumure azotée.

Plus d'informations sur le lien suivant :

http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Botrytis.pdf



Botrytis

Photos : (gauche) P. Charbonnier, Tabac Garonne Adour/ (droite) S. Seguin, Périgord Tabac

- *Pythium*

Quelques traces de *Pythium* sont observées sur les semis de référence à Aussevielle (64).

- Brûlure racinaire *Olpidium brassicae*

Des dégâts dus à l'*Olpidium* sont repérés sur les semis de Ste Livrade sur Lot (47) ainsi que dans la zone de Ruffec (16) sur 25 ha.

Plus d'informations sur le lien suivant :

http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Olpidium.pdf



Dégâts dus à l'*Olpidium*

Photo : N. Barret, Tabac Garonne Adour

Ravageurs

- Réseau de piégeage

Dans le réseau de piégeage mis en place en 2017 sur la culture du tabac (voir le BSV n°1 du 12 avril 2017), **5 papillons *Agrotis segetum*** ont été capturés dans la zone de Saint Pierre d'Eyraud (24) cette semaine et **1 papillon** a été capturé dans la zone de Thuret (63).

Il est également possible de se référer aux réseaux Grandes cultures et Cultures légumières afin de connaître les périodes de vols.

- **Limaces**



Dégâts de limaces
Photo : D. Saurel, Midi Tabac

Quelques dégâts de limaces sont observés dans les zones de Saint Sylvestre sur Lot (47), Ruffec (16), Cognac (17) et Bergerac (24) sur 85 ha, mais ils restent faibles (1 à 20% des semis).

Evaluation du risque :

Les dégâts de limaces restent faibles sur l'ensemble des zones visitées. Surveillez vos bacs.

- **Pucerons**

Des pucerons sont repérés dans la zone de St Sylvestre sur Lot (47) sur 2 ha (<20% des semis).

Mesures prophylactiques contre les pucerons :

La seule prophylaxie passe par des observations régulières pour tenter de stopper les toutes premières infestations. Observer la population d'auxiliaires qui va s'implanter naturellement autour. Apprendre à les reconnaître et les protéger.

Evaluation du risque :

Peu de pucerons sont observés sur les plants de tabac. Rester vigilants et surveillez-les pour détecter les 1^{ères} infestations et tenter de les maîtriser. Protéger les auxiliaires naturels.



Pucerons sur plants de tabac
Photo : N. Barret, Tabac Garonne Adour

- **Tipules**

Des vols de tipules ont été observés dans les zones de Guinarthe-Parentis (40) et Cognac (17) sur 5 ha.

Autres

- Le froid

Les symptômes caractéristiques du coup de froid sont observés sur les semis de référence (tabac Virginie) d'Aigre (16), Amuré (79) et Tartas (40) et à St Pierre d'Eyraud (24) sur du Burley.

Dans les zones de St Sylvestre sur Lot (47) et dans le Puy de Dôme (63), les plants de Burley ont été marqués par le froid récent. A Cognac (17) et Ruffec (16) les plants de Virginie ont également été touchés par le froid et les gelées qui ont eu lieu aux alentours du 20 avril 2017.

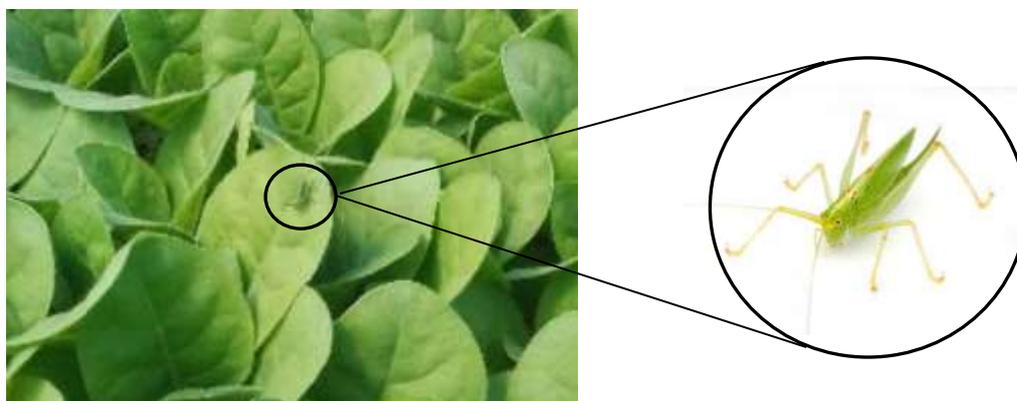


Plants de tabac ayant subi le gel

Photos : (gauche) S. Seguin, Périgord Tabac / (centre) P. Charbonnier, Tabac Garonne Adour / (droite) N. Barret, Tabac Garonne Adour

- Sauterelles

Des sauterelles ont été observées dans la zone de La Fouillade (12), mais sans dégâts sur les plants.



Sauterelle sur tabac

Photo : D. Saurel, Midi Tabac

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine / Occitanie / Rhône-Alpes-Auvergne Tabac sont les suivantes :

ARVALIS – FREDON Aquitaine - Périgord Tabac -
Tabac Garonne Adour - Midi Tabac - Poitou Tabac

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".